



## Formulaire de certification de l'expérience de travail par le superviseur ou la superviseure

### Parcours 3-A de niveau FICA

Conformément aux [Lignes directrices relatives à la demande du titre de FICA](#), toutes les demandes d'obtention du titre de FICA doivent être accompagnées d'une certification de votre expérience de travail. Pour être admissible, la personne qui atteste votre expérience de travail au Canada doit avoir été votre superviseure directe ou indirecte et FICA en règle qui a travaillé activement (sans être en congé autorisé) pendant toute la période d'expérience visée par la certification.

#### Exigences :

- Un formulaire de certification du travail distinct est requis pour chaque poste occupé au cours de la période de certification, y compris pour des postes différents au sein de la même entreprise.
- Un formulaire de certification du travail distinct est requis pour chaque période de travail au sein d'un même poste avec un ou une superviseur(e) différent(e).

#### Les demandes doivent inclure les éléments suivants :

1. Les dates précises de début et de fin de chaque période de travail utilisée à des fins de certification.
2. Des descriptions détaillées du travail actuariel effectué, en mettant l'accent sur l'expérience de travail spécifique au Canada, le cas échéant. Les descriptions de travail doivent être précises, sans laisser aucune place pour l'interprétation, et doivent fournir beaucoup de détails. Des énoncés tels que « toutes les tâches liées à l'évaluation des régimes de retraite » ne sont pas suffisants. **Les copies de profils de poste, d'offres d'emploi ou de descriptions de poste ne sont pas acceptables.**
3. L'expérience professionnelle canadienne certifiée par un ou une FICA à l'aide du (des) formulaire(s) approprié(s) pour attester de l'exactitude de la description du travail canadien et pour certifier que l'expérience est suffisante, à leur avis, pour répondre à l'exigence.

#### Remarques importantes :

- Le fait de résider au Canada et/ou de travailler pour une entreprise canadienne ne suffit pas pour satisfaire à l'exigence de l'expérience canadienne. Le travail doit être pertinent pour le Canada, démontrant une compréhension du contexte canadien des affaires (par exemple, la comptabilité, la fiscalité), du contexte réglementaire et législatif (p. ex., les lignes directrices des organismes de réglementation) et du contexte actuariel ([Normes de pratique](#) de l'ICA, [Règles de déontologie](#)).
- Si votre superviseur direct ou superviseure directe ne détenait pas le titre de FICA, il est possible d'obtenir la certification d'un ou une FICA qui n'a pas supervisé directement votre travail, mais ce ou cette FICA doit connaître assez bien votre travail. Une justification claire et détaillée doit alors être fournie quant à la raison pour laquelle vous avez recouru à cette autre option, y compris une explication de la façon dont ce ou cette FICA connaît le travail que vous avez effectué au cours de la période en question.
- La distinction entre un travail effectué au Canada et un travail effectué dans un autre pays dépend principalement du but ultime du travail. Elle ne dépend pas de votre lieu de résidence ni de l'endroit où vous vous trouvez au moment d'exécuter le travail. Pour obtenir toutes les précisions, veuillez consulter les [Normes de pratique](#) (sous-section 1160, Portée).

## Section 1 : Renseignements généraux

Nom légal complet du postulant ou de la postulante : \_\_\_\_\_

Autre titre professionnel de niveau fellow : \_\_\_\_\_

Organisation actuarielle reconnue : \_\_\_\_\_

Date d'obtention de l'autre titre de niveau fellow : \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur : \_\_\_\_\_

Titre de poste : \_\_\_\_\_

Type de rôle : \_\_\_\_\_

Domaine de pratique principal : \_\_\_\_\_

Le poste occupait quel pourcentage d'une semaine de travail complète? \_\_\_\_\_ %

## Section 2 : Expérience de travail en actuariat spécifique au Canada

La date de début de la période d'expérience de travail actuariel au Canada ne doit pas être antérieure à la plus récente des dates suivantes : a) 48 mois avant la date de la demande du titre de FICA, ou b) la date à laquelle l'autre titre de niveau fellow a été obtenu, tel qu'indiqué à la section A de ce formulaire. Il y a une exception si un ou des congés autorisés, conformément aux [Lignes directrices relatives à la demande du titre de FICA](#), ont été pris au cours de la période d'expérience de travail. Dans ce cas, la **section 3** de ce formulaire doit être remplie et la date de début de la période d'expérience de travail peut être prolongée pour tenir compte de la durée du ou des congés, jusqu'à un maximum de deux ans.

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

Pourcentage du travail durant cette période qui était spécifique au Canada : \_\_\_\_\_ %

A : Durée de la période d'expérience de travail en actuariat, en jours (date de fin - date de début) : \_\_\_\_\_

B : Durée totale des congés autorisés et non autorisés pendant la période, en jours<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

C : Durée totale de la période d'expérience de travail actuariel spécifique au Canada, en jours (A - B) : \_\_\_\_\_

D : Réduction pour le travail à temps partiel, en jours (C x (100 % - % de la section A)) : \_\_\_\_\_

E : Durée totale de la période d'expérience de travail spécifique au Canada, en jours (C - D) : \_\_\_\_\_

F : Total de l'expérience de travail spécifique au Canada admissible, en jours (E x % du travail qui est spécifique au Canada) : \_\_\_\_\_

**Total des mois admissibles d'expérience de travail en actuariat spécifique au Canada<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_**

(Calculé en divisant le nombre total de jours admissibles (F) par 30,42; 365 jours/12 mois)

<sup>1</sup> Inclure le nombre total de jours de tout congé autorisé, indiqué à la section 3, qui a eu lieu durant la période d'expérience de travail spécifique au Canada, ainsi que tout congé non rémunéré qui a eu lieu durant la période.

<sup>2</sup> L'exigence correspond à 36 mois d'expérience de travail actuariel au Canada, conformément aux [Lignes directrices relatives à la demande du titre de FICA pour 2024](#). Les exigences peuvent être satisfaites à l'aide d'un ou de plusieurs formulaires.

### Section 3 : Congés de travail autorisés

Si vous étiez en congé de travail autorisé durant la période d'expérience de travail à la section 2, veuillez fournir des détails pour chaque congé.

**Absence 1**     Date de début de l'absence : \_\_\_\_\_ Date de fin de l'absence : \_\_\_\_\_

Raison pour l'absence : \_\_\_\_\_ Duré de l'absence (en jours) : \_\_\_\_\_

Si « autre », veuillez expliquer : \_\_\_\_\_

**Absence 2**     Date de début de l'absence : \_\_\_\_\_ Date de fin de l'absence : \_\_\_\_\_

Raison pour l'absence : \_\_\_\_\_ Duré de l'absence (en jours) : \_\_\_\_\_

Si « autre », veuillez expliquer : \_\_\_\_\_

**Absence 3**     Date de début de l'absence : \_\_\_\_\_ Date de fin de l'absence : \_\_\_\_\_

Raison pour l'absence : \_\_\_\_\_ Duré de l'absence (en jours) : \_\_\_\_\_

Si « autre », veuillez expliquer : \_\_\_\_\_

**Durée totale des congés de travail autorisé :** \_\_\_\_\_

## Section 4 : Description de l'expérience de travail

Veillez fournir une description détaillée de votre expérience de travail durant la période indiquée à la section 3 du formulaire. Notez que nous n'acceptons pas les descriptions de poste fournies par l'entreprise.

## Section 5 : Renseignements sur le superviseur ou la superviseure

**À compléter par le superviseur ou la superviseure.**

Type de superviseur(e) :  Direct(e)  Indirect(e)

Nom légal du superviseur ou de la superviseure : \_\_\_\_\_

Date d'obtention du titre de FICA : \_\_\_\_\_

(Les superviseurs DOIVENT être FICA pour certifier tout candidat ou toute candidate potentiel(le).)

Si indirect(e), veuillez expliquer la participation conformément aux [lignes directrices](#) :

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

J'accepte qu'on communique avec moi, au besoin, pour vérifier ma certification de l'expérience de travail du candidat ou de la candidate.

## Section 6 : Certification de l'expérience canadienne

***Superviseur direct ou superviseure directe (si indiqué dans la section 5)***

Je certifie que la description de l'expérience de travail en actuariat spécifique au Canada acquise par \_\_\_\_\_ sous ma supervision pendant la période spécifiée est exacte. Je certifie également que cette expérience totalise au moins \_\_\_\_\_ mois d'expérience canadienne à temps plein accumulée au cours des 48 derniers mois et acquise après l'obtention d'un titre de fellow d'une association actuarielle reconnue, conformément aux exigences de qualification de l'Institut canadien des actuaires.

***Superviseur indirect ou superviseure indirecte (si indiqué dans la section 5)***

Je certifie que la description de l'expérience de travail spécifique au Canada effectuée par \_\_\_\_\_ est exacte. Même si je n'étais pas le(la) superviseur(e) direct(e), je connais suffisamment son travail pour certifier qu'il répond aux exigences de qualification de l'Institut canadien des actuaires. Plus précisément, cette expérience totalise au moins \_\_\_\_\_ mois d'expérience à temps plein acquise au Canada au cours des 48 derniers mois et accumulée après l'obtention d'un titre de fellow d'une association actuarielle reconnue, conformément aux exigences de qualification de l'Institut canadien des actuaires.

**Le formulaire sera rejeté si le nombre total de mois dépasse 48 mois. Pour apporter des corrections, révisez vos dates à la section 2, conformément aux [lignes directrices](#).**

Signature du superviseur ou de la superviseure : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Section 7: Attestations

### À remplir par le candidat ou la candidate.

- Je confirme que j'ai travaillé au sein de l'entreprise indiquée à la section 1 (Renseignements généraux) pendant toute la période de temps indiquée à la section 2 (Expérience de travail en actuariat spécifique au Canada).
- Je confirme que la description fournie à la section 4 (Description de l'expérience de travail) concerne le travail effectué pendant la période de temps indiquée à la section 2 (Expérience de travail en actuariat spécifique au Canada).
- Je confirme que le ou la superviseur(e) nommé(e) à la section 5 (Renseignements sur le superviseur ou la superviseure) était la personne chargée à la supervision, conformément aux [lignes directrices relatives à la demande du titre de FICA pour 2024](#), pendant toute la période de temps indiquée à la section 2 (Expérience de travail en actuariat spécifique au Canada).
- Je comprends qu'une ou plusieurs attestations de travail incomplètes et/ou mal remplies peuvent entraîner le retard du traitement de ma demande d'adhésion ou le rejet de ma demande au titre professionnel de FICA.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_